

Réf: Dossier 415436

Avis de constitution

SOCIETE « MENORAH VISIONS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME TRANCHE, Lot
2715, Ilot 228

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 20/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MENORAH VISIONS »

Objet : TRAVAUX BATIMENTS ET ELECTRICITE

- ENTRETIEN AUTO ET FOURNITURE DE PIECES
-ENTRETIEN DE MACHINE DE BUREAU ET
CLIMATISATION
- IMPRIMERIE-FROID
-DEVELOPPEMENT FULLSTAKMOBILE WEB ET
SECURITE INFORMATIQUE
-MATERIEL BIOMEDICAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME TRANCHE, Lot
2715, Ilot 228

Dirigeant(s) M MAN ANICET LANDRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06872 du 04/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41085/GTCA/RC/2025 du 04/07/2025

